

**Fondation de Bibliothèque
et Archives nationales du Québec**

**États financiers
au 31 mars 2022**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Flux de trésorerie	7
Situation financière	8
Notes complémentaires	9 - 16
Annexe	17

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec)
H3B 4L8

T 514 878-2691

Aux administrateurs de
Fondation de Bibliothèque et Archives nationales
du Québec

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Fondation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2022 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et l'annexe.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2022 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un

doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Montréal
Le 16 juin 2022

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A122190

Fondation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Produits		
Apports reçus sous forme de dons (note 3)	95 245	154 455
Activités de financement	19 358	70 129
Apports de particulier reçus sous forme de dons et services	4 100	
Subvention – gouvernement du Québec		15 750
Subvention salariale d'urgence du Canada	21 498	47 849
Produits nets de placements (note 4)	42 317	66 718
	<u>182 518</u>	<u>354 901</u>
Charges		
Salaires et charges sociales	115 627	117 959
Contributions aux projets de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (annexe)	159 883	245 743
Activités de financement	6 322	57 778
Bourses	47 000	56 500
Frais d'administration	66 184	72 491
Amortissement des immobilisations corporelles	179	
Honoraires professionnels liés à la campagne Saint-Sulpice		10 211
Honoraires de gestion des placements	13 306	9 339
	<u>408 501</u>	<u>570 021</u>
Insuffisance des produits par rapport aux charges	<u>(225 983)</u>	<u>(215 120)</u>

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Fondation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

	Affecté			2022	2021
	Reçu à titre de dotations (note 11) \$	Autre (note 12) \$	Non affecté \$	Total \$	Total \$
Solde au début	887 134	553 913	1 216 904	2 657 951	2 785 021
Insuffisance des produits par rapport aux charges			(225 983)	(225 983)	(215 120)
Apports reçus à titre de dotations	110 178			110 178	88 050
Affectations d'origine interne	37 499	(84 084)	46 585		
Solde à la fin	1 034 811	469 829	1 037 506	2 542 146	2 657 951

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Fondation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(225 983)	(215 120)
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	179	
Variation nette de la juste valeur de placements	(3 633)	(21 212)
	(229 437)	(236 332)
Variation nette d'éléments du fonds de roulement (note 5)	174 231	273 401
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(55 206)	37 069
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	(564 122)	(381 444)
Encaissements de placements	317 915	55 000
Variation nette des avances à Bibliothèque et Archives nationales du Québec	85 704	242 743
Acquisition d'immobilisations corporelles	(807)	
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(161 310)	(83 701)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Apports reçus à titre de dotations et flux de trésorerie liés aux activités de financement	110 178	88 050
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	(106 338)	41 418
Encaisse au début	254 051	212 633
Encaisse à la fin	147 713	254 051

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Fondation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Situation financière

au 31 mars 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	147 713	254 051
Comptes clients et autres créances (note 7)	12 267	60 093
Avances à Bibliothèque et Archives nationales du Québec, sans intérêt	131 187	216 891
Frais payés d'avance	3 542	182
	<u>294 709</u>	<u>531 217</u>
Long terme		
Placements (note 6)	2 759 711	2 509 871
Immobilisations corporelles (note 8)	628	
	<u>3 055 048</u>	<u>3 041 088</u>
PASSIF		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 9)	16 070	16 437
Produits reportés	5 000	
Apports reportés (note 10)	491 832	366 700
	<u>512 902</u>	<u>383 137</u>
ACTIF NET		
Affecté		
Reçu à titre de dotations (note 11)	1 034 811	887 134
Autre (note 12)	469 829	553 913
Non affecté	1 037 506	1 216 904
	<u>2 542 146</u>	<u>2 657 951</u>
	<u>3 055 048</u>	<u>3 041 088</u>

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

Fondation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Notes complémentaires

au 31 mars 2022

1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. L'organisme a pour mission de soutenir le développement et le rayonnement de Bibliothèque et Archives nationales du Québec en recueillant des fonds dédiés à la réalisation de projets novateurs en lien avec la démocratisation et l'accès à la culture.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférentes et l'annexe. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports reçus. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes de l'actif net. Les promesses de dons sont inscrites aux

états financiers et sont comptabilisées seulement si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur encaissement est raisonnablement assuré.

Aide gouvernementale

L'aide gouvernementale relative aux charges courantes est comptabilisée à titre de produits au cours de l'exercice où les charges sont engagées. Puisque l'aide gouvernementale découlant de la Subvention salariale d'urgence du Canada peut être examinée par les administrations fiscales, que des clarifications d'application rétroactive ont été apportées à la suite de l'annonce du programme et que certaines règles peuvent être interprétées différemment par les administrations fiscales, il est possible que les montants accordés diffèrent des montants comptabilisés.

Fondation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Notes complémentaires

au 31 mars 2022

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Apports reçus sous forme de services

L'organisme constate les apports reçus sous forme de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces services pour son fonctionnement régulier. L'organisme utilise un local de Bibliothèque et Archives nationales du Québec pour son fonctionnement. Aucun apport n'a été constaté, puisque ce service ne peut pas être raisonnablement estimé.

Produits nets de placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits nets de placements incluent les produits d'intérêts, les produits de dividendes, les produits provenant de la participation au revenu net des fonds communs de placement ainsi que les variations de la juste valeur.

Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé alors que les produits de dividendes sont constatés au moment où ils sont acquis par l'organisme. Les produits provenant de la participation au revenu net des fonds communs de placement sont constatés au moment de leur distribution. Les variations de la juste valeur sont constatées au moment où elles se produisent.

Concernant les placements évalués à la juste valeur, l'organisme a fait le choix d'exclure des variations de la juste valeur les produits d'intérêts ainsi que la participation au revenu net des fonds communs de placement.

Les produits nets de placements non grevés d'affectations d'origine externe sont constatés à l'état des résultats au poste Produits nets de placements.

Les produits nets de placements grevés d'affectations d'origine externe sont comptabilisés à titre d'apports reportés.

Activités de financement

Les produits liés aux activités de financement sont constatés conformément à l'entente entre les parties, lorsque les activités ont eu lieu, que les montants peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur encaissement est raisonnablement assuré.

Fondation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Notes complémentaires

au 31 mars 2022

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements en fonds communs de placement et des placements en actions qui sont évalués à la juste valeur.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissements

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et la période suivante :

	<u>Période</u>
Équipement informatique	3 ans

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

Fondation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Notes complémentaires

au 31 mars 2022

3 - APPORTS REÇUS SOUS FORME DE DONNS ET SERVICES

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Entreprises	84 384	67 140
Particuliers	10 044	41 996
Autres organismes sans but lucratif	817	45 319
	<u>95 245</u>	<u>154 455</u>

4 - PRODUITS NETS DE PLACEMENTS

	<u>2022</u>		
	Programme		
	MCCQ	Autres	Total
	\$	\$	\$
Placements évalués à la juste valeur			
Variations de la juste valeur	(8 561)	4 928	(3 633)
Participation au revenu net des fonds communs de placement	18 280	9 494	27 774
Dividendes	792		792
Placements évalués au coût après amortissement			
Produits d'intérêts non affectés		17 384	17 384
	<u>10 511</u>	<u>31 806</u>	<u>42 317</u>
			<u>2021</u>
	Programme		
	MCCQ	Autres	Total
	\$	\$	\$
Placements évalués à la juste valeur			
Variations de la juste valeur	1 623	19 589	21 212
Participation au revenu net des fonds communs de placement	6 920	6 460	13 380
Placements évalués au coût après amortissement			
Produits d'intérêts non affectés		32 126	32 126
	<u>8 543</u>	<u>58 175</u>	<u>66 718</u>

5 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette d'éléments du fonds de roulement se détaille comme suit :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Comptes clients et autres créances	47 826	288 768
Frais payés d'avance	(3 360)	496
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	(367)	(27 229)
Produits reportés	5 000	
Apports reportés	125 132	11 366
	<u>174 231</u>	<u>273 401</u>

Fondation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Notes complémentaires

au 31 mars 2022

6 - PLACEMENTS

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Placements à long terme (b)		
Placements évalués au coût après amortissement		
Certificats de placement garanti (a)	1 559 000	1 725 800
Placements évalués à la juste valeur		
Actions canadiennes	92 411	34 491
Fonds commun de placement – marché monétaire		26 487
Fonds communs de placement – autres	1 108 300	723 093
	<u>2 759 711</u>	<u>2 509 871</u>

(a) Les certificats de placement garanti portent intérêt à des taux variant entre 1,02 % et 3,7 % (0,8 % et 3,7 % au 31 mars 2021) et viennent à échéance à différentes dates entre mai 2022 et juillet 2024.

(b) Les placements détenus à titre de dotations sont classés dans l'actif à long terme.

7 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Comptes clients	1 000	750
Subvention salariale d'urgence du Canada à recevoir		16 854
Dons à recevoir	125	30 600
Intérêts courus	7 622	6 628
Taxes de vente à recevoir	3 520	5 261
	<u>12 267</u>	<u>60 093</u>

8 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2022</u>		<u>2021</u>	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Équipement informatique	<u>807</u>	<u>179</u>	<u>628</u>	<u>–</u>

Fondation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Notes complémentaires

au 31 mars 2022

9 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs	9 352	6 746
Salaires à payer	6 242	9 158
Charges sociales à payer	476	533
	<u>16 070</u>	<u>16 437</u>

Les sommes à remettre à l'État totalisent 476 \$ au 31 mars 2022 (533 \$ au 31 mars 2021).

10 - APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des dons reçus non utilisés qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinés à couvrir les charges de fonctionnement des différents projets du prochain exercice. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Solde au début	366 700	355 334
Dons reçus au cours de l'exercice	200 042	118 025
Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice	(74 910)	(106 659)
Solde à la fin	<u>491 832</u>	<u>366 700</u>

11 - ACTIF NET AFFECTÉ REÇU À TITRE DE DOTATIONS

Au cours de son exercice financier 2020, l'organisme a signé une entente avec le ministère de la Culture et des Communications dans le cadre du programme Appariement aux dons des fondations des sociétés d'État et organismes du portefeuille Culture et Communications. Dans le cadre de ce programme, pour l'exercice terminé au 31 mars 2022, l'organisme a affecté des dons généraux provenant de l'actif net affecté autre à l'actif net affecté reçu à titre de dotations d'un montant de 42 549 \$. En échange de cette affectation, l'organisme s'est vu octroyer une aide financière au montant de 109 328 \$. Cette somme a été affectée à l'actif net affecté reçu à titre de dotations dans le but d'assurer sa pérennité.

Fondation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Notes complémentaires

au 31 mars 2022

11 - ACTIF NET AFFECTÉ REÇU À TITRE DE DOTATIONS (suite)

L'évolution de l'actif net affecté reçu à titre de dotations se détaille comme suit :

	2022		
	Programme		Total
	MCCQ	Autres	
	\$	\$	\$
Solde au début	632 084	255 050	887 134
Affectations d'origine interne	42 549	(5 050)	37 499
Apports reçus à titre de dotations	109 328	850	110 178
Solde à la fin	<u>783 961</u>	<u>250 850</u>	<u>1 034 811</u>
			2021
	Programme		Total
	MCCQ	Autres	
	\$	\$	\$
Solde au début	535 714	250 000	785 714
Affectations d'origine interne	13 370		13 370
Apports reçus à titre de dotations	83 000	5 050	88 050
Solde à la fin	<u>632 084</u>	<u>255 050</u>	<u>887 134</u>

12 - ACTIF NET AFFECTÉ AUTRE

Les administrateurs ont décidé d'affecter des sommes à la réalisation des projets en cours. L'organisme ne peut pas utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

13 - PROMESSES DE DONS

Au 31 mars 2022, l'organisme a des promesses de dons, devant être obtenus au cours des prochains exercices, totalisant 101 500 \$ et qui se détaillent comme suit :

	\$
Entreprises	
2022-2023	69 500
2023-2024	32 000
	<u>101 500</u>

Fondation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Notes complémentaires

au 31 mars 2022

14 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière, exception faite des placements en fonds communs de placement et en actions cotées. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes clients et autres créances (excluant les taxes de vente à recevoir) et les avances à Bibliothèque et Archives nationales du Québec, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières pour l'organisme.

Certains placements en fonds communs de placement exposent indirectement l'organisme au risque de crédit.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt et au risque de prix autre, lesquels découlent des activités d'investissement.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs financiers portant intérêt à taux fixe.

Les placements en certificats de placement garanti portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Certains placements en fonds communs de placement exposent indirectement l'organisme au risque de taux d'intérêt.

Risque de prix autre

L'organisme est exposé au risque de prix autre en raison des placements en actions cotées, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur de ces instruments.

Certains placements en fonds communs de placement exposent indirectement l'organisme au risque de prix autre.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

Fondation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Annexe

pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
CONTRIBUTIONS AUX PROJETS DE BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC		
Projet « Adoptez un livre »	4 686	6 111
Projet « L'heure du conte TD »	3 801	30 558
Projet « Centres jeunesse »	759	46 419
Projet « Le Square »	17 553	13 868
Projet « Ligne du temps »	14 276	8 000
Projet « Le numérique révélé »	29 988	4 000
Projet « Série finances personnelles »	250	500
Projet « Offre pédagogique enrichie »	1 497	5 990
Projet « CALQ – Bourses de création »	10 000	3 400
Projet « Patrimoine agricole »	33 963	
Projet « Rayonnement des collections »		2 384
Projet « Refonte du portail »		71 647
Projet « 100 ans Archives nationales »	36 740	27 227
Projet « Littératie numérique »	6 370	650
Projet « Imprimante braille »		24 989
	<u>159 883</u>	<u>245 743</u>